



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française



Portail Chorus Pro (Service en ligne)

Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE)

Facturation électronique dématérialisée pour les marchés conclus avec l'État et ses sous-traitants

Accéder au
service en ligne [↗](https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e1s1)
(<https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e1s1>)

Vérfié le 21 janvier 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Facturation entre professionnels
(<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23208>)
- Paiement d'un marché public
(<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23386>)
- Sous-traitance ou co-traitance d'un marché public
(<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32137>)